

L'ANTIQUITE

Les Gaulois, la romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain.

Jules César et Vercingétorix ; 52 avant notre ère : Alésia.

1) L'entrée dans l'Histoire.

Se distinguant de la Préhistoire par la maîtrise de l'écriture, la période de l'Antiquité se caractérise par l'existence de traces écrites. Cette entrée est progressive en fonction des territoires étudiés.

Grâce aux progrès de la paléographie¹, les historiens font remonter les premières écritures en Mésopotamie au IV^{ème} millénaire avant notre ère. Les archéologues ont ainsi mis à jour des tablettes sumériennes datant de 3 300 ans av. J.-C. sur lesquelles sont tracés des pictogrammes relatant des aspects matériels liés à l'économie grâce à l'utilisation d'environ 800 signes. Ce système d'écriture ne transcrit pas les sons de la langue mais présente des signes/images qui ne sont pas fondés sur la phonétique. Le développement d'une nouvelle civilisation urbaine de plus en plus hiérarchisée et structurée s'est ainsi accompagné d'une emprise de l'homme sur son environnement matériel par le biais d'un nouveau mode de communication. Peu à peu, les Sumériens découvrent les principes de la phonétique. Celle-ci prépare le passage au syllabisme, où chaque signe correspond à une syllabe, dont l'usage devient courant au début du III^{ème} millénaire avant notre ère. Le système rudimentaire des pictogrammes évolue ainsi progressivement vers l'abstraction et donc une réduction du nombre de signes pour aboutir à l'écriture dite cunéiforme.² Cette dernière comprend un grand nombre de symboles représentant des concepts et des objets mais aussi des sons. En évoluant du signe/image au signe/son, l'écriture permet sur des tablettes d'argile, l'enregistrement de contrats, de textes littéraires ou religieux.

Le rayonnement de la culture mésopotamienne favorisa la diffusion de l'écriture de l'Égypte à l'Iran et de l'Anatolie au Golfe persique. D'autres systèmes d'écriture se sont ensuite élaborés optant soit pour une écriture strictement idéographique (la Chine), soit en adoptant un système mixte avec des idéogrammes et des éléments de phonétique (Égypte, Amérique précolombienne). Les hiéroglyphes égyptiens, dont le terme signifie « écriture sacrée » en grec, présentent ainsi à la fois des aspects idéographiques et phonétiques auxquels s'ajoutent des déterminants qui permettent d'identifier des mots et de segmenter un texte en phrases. C'est grâce à Champollion et sa transcription de la Pierre de Rosette en 1822 que les historiens ont pu mettre à jour les caractéristiques figuratives de cette langue. En effet, les signes qui la constituent, au lieu de ne représenter qu'eux-mêmes sont des images immédiatement identifiables comme telles, qui renvoient à des réalités de l'univers égyptien. Quant à l'écriture alphabétique, cette dernière apparaît dans la région du Levant entre le XIII^{ème} et le XI^{ème} siècle av. J.-C. Les Phéniciens sont à l'origine de cette révolution intellectuelle. Composé de 22 lettres, l'alphabet phénicien va ensuite se propager sur l'ensemble du bassin oriental de la Méditerranée. Cette écriture alphabétique se distingue des

¹ Science dont les objectifs sont de déchiffrer, d'analyser et de suivre les évolutions des écritures anciennes.

² « En forme de coin ». L'élément de base de sa graphie est un trait horizontal, oblique ou vertical, à tête triangulaire, produit par l'empreinte du calame de roseau dans l'argile fraîche et dont les diverses combinaisons forment un signe.

écritures précédemment utilisées dans la région car elle est complètement phonétique. Ceci permet une diminution notable du nombre de signes et une utilisation plus facile d'accès pour le plus grand monde remettant en cause le monopole de la caste des scribes.

« L'alphabet est donc le système le plus simple qui soit : une trentaine de signes suffisent pour tout noter alors que les syllabaires peuvent en compter une centaine et les écritures logographiques (un signe pour un mot) plusieurs milliers. C'est aussi un système démocratique car il n'impose qu'un apprentissage léger. La culture livresque devient accessible au plus grand nombre, ce qui est un facteur de dynamisme social : on ne trouve pas dans les sociétés utilisant l'écriture alphabétique l'équivalent des scribes égyptiens ou des mandarins chinois, avec les pesanteurs et l'inertie que ces groupes ont souvent perpétuées. Et les religions dites du Livre (judaïsme, christianisme et islam) sont nées dans les sociétés où l'on connaissait l'alphabet : loin d'être réservées à des initiés, elles s'adressent à l'ensemble du "peuple de dieu", affirmant que le Livre saint doit être accessible à tous et ont souvent fait de l'apprentissage de la lecture une des bases de l'éducation religieuse. »

Françoise Briquel-Chatonnet, « La révolution de l'alphabet », *Les collections de l'Histoire* n°29, 2005.

Si on parle d'histoire antique à partir du moment où l'homme laisse derrière lui des traces écrites de son passé, on ne parle d'historien de l'Antiquité qu'à partir du moment où une réflexion méthodologique sur l'histoire se met en place. Or dès le V^{ème} siècle av. J.-C. un certain nombre « d'hommes de lettres » font basculer l'histoire dans le domaine de la raison prenant peu à peu une certaine distance avec les récits mythologiques. Que ce soit avec Hérodote³, Thucydide⁴ ou Polybe⁵, on peut considérer que les hommes s'émancipent peu à peu du monde des mythes en se découvrant une histoire propre où la recherche de la vérité pousse à l'érudition.

2) Les Gaulois.

Avant la conquête romaine, la Gaule n'a jamais défini une réalité géographique ou politique spécifique. Le principe gaulois est une réalité venue de l'extérieur, une construction issue de l'imaginaire grec et romain. Cet artefact a pourtant servi de base à une mythologie nationale que les manuels d'histoire du XIX^{ème} siècle résumaient par « Nos ancêtres les Gaulois ». La réalité est pourtant plus complexe comme le souligne Christian Goudineau dans son ouvrage *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?*⁶

« Quitte à faire saigner notre amour-propre "hexagonal", comment conclure autrement que par ces deux affirmations : 1. Dans l'Antiquité, la Gaule n'a jamais existé sinon par la parole d'un général romain ; 2. Les Gaulois équivalent – en latin – aux populations que les grecs appelaient Celtes. La Gaule, les Gaulois, au sens où

³ Hérodote au V^{ème} siècle av. J.-C. a pour objectif de *lutter contre l'oubli et de dispenser la gloire*. Sa méthode est d'insister sur l'altérité et de comparer essentiellement le monde grec avec le monde dit « barbare ».

⁴ Thucydide (-460/-395) développe une méthode qui repose sur une étude critique des sources et la confrontation des témoignages. Il établit ensuite les faits dans une chaîne causale. Son écriture est dépouillée sans artifice.

⁵ Polybe au II^{ème} siècle av. J.-C. établit ses recherches sur les causes des événements en distinguant les prétextes et les commencements.

⁶ Christian Goudineau, *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?*, Paris, Ed. du Seuil, 2002.

nous les tendons, nous, sont une re-cr ation historique forg e au fil des temps modernes,   laquelle le XIX^{ me} si cle, pr occup  d'enraciner la "nation" fran aise, vivant des antagonismes enfi vr s, a conf r  une force extraordinaire. »

Christian Goudineau, *Ibid*, p. 173.

Appartenant donc   une civilisation celtique  tendue sur l'ensemble du continent europ en, les Gaulois n'ont de r alit  que dans l'esprit des gr co-romains qui d finissent ainsi le cadre de leur expansion. Il s'agit d'une justification   posteriori d'une conqu te qui se serait donn e des vis es coh rentes. C'est en effet sous la plume de Jules C sar que la Gaule appara t pour justifier le cadre de son expansion comme nous le rappelle de nouveau Christian Goudineau :

« Comme Jupiter conna t le monde et l'organise, C sar a cr e un ensemble qu'il a appel  Gallia et auquel il a conf r  la fronti re orientale du Rhin. Un tel ensemble n'existait   nul point de vue, ni g ographique, ni politique, ni ethnographique. C sar a isol  un morceau de la Celtique (appel e ainsi par les Grecs, appel e Gallia par les Romains) pour en faire une entit . Un certain nombre de peuples celtiques se sont donc retrouv s rassembl s pour un destin commun. »

Christian Goudineau, *Ibid*, p. 90.

Dans son ouvrage sur *La guerre des Gaules*, C sar pr cise ainsi que la Gaule est compos e de trois ensembles ethniques h t rog nes (Aquitaine, Celtique et Belgique) dont le territoire est d limit  par les Pyr n es, l'Atlantique, la Manche, la Mer du Nord et le Rhin. Pourtant, si les Gaulois sont divis s en de nombreuses tribus h t rog nes, ils ont en commun certaines similitudes politiques,  conomiques, sociales et culturelles qui permettent de d finir une civilisation sp cifique.

Les Celtes sont des Indo-Europ ens dont l'origine reste incertaine mais dont la pr sence est attest e sur de nombreux sites arch ologiques depuis le premier mill naire avant notre  re. On les mentionne pour la premi re fois avec pr cision dans l'actuelle Autriche autour de la civilisation d'Hallstatt⁷ qui perdure entre 800 et 500 av. J.-C. environ, puis en Suisse jusqu'  l' re chr tienne, sur le site de La T ne⁸. Durant le I^{er} mill naire av. J.-C., ils  migrent par petits groupes qui dominent sans les  liminer les populations vaincues contribuant   cr er une mixit  de populations. Install s dans les r gions des Alpes et du Danube, ils gagnent le Nord de la Gaule, puis se dispersent sur des terres fort diverses comme la Bretagne ou l'Espagne (Celtib res). Au IV^{ me} et au V^{ me} si cles avant notre  re, d'autres peuples celtiques se r pandent en Grande-Bretagne, en Irlande, prennent pied en Italie du Nord (Gaule Cisalpine), saccagent Rome⁹ et Delphes¹⁰ et s'implantent en Asie mineure (les Galates d'Anatolie). Cette expansion ne leur permet cependant pas de former un empire organis . Leur culture, leur organisation politique et sociale constituaient leurs seuls points communs. Apr s le temps des migrations, le monde celtique se stabilise et s'int gre peu   peu   l'Empire romain.

⁷ Situ e en Haute Autriche, au bord d'un lac, le site doit sa prosp rit    l'exploitation du sel gemme   partir du VIII^{ me} si cle av. J.-C.

⁸ Situ    l'extr mit  septentrionale du lac de Neuch tel, le site conna t une certaine prosp rit    partir du V^{ me} si cle avant notre  re.

⁹ *Brennos* chef gaulois qui ran onne Rome en 390 av. J.-C. Son nom sera ensuite latinis  en Brennus.

¹⁰ En 279 av. J.-C.

Le monde celtique se structure autour de cités dominées par une aristocratie longtemps considérée comme guerrière et belliqueuse. Le Géographe grec Strabon¹¹ les présente ainsi comme des possédés d'Arès¹² qui ne vivent que pour le combat. Jules César insiste également sur ce trait de caractère afin de rendre encore plus glorieuses ses différentes victoires. La mémoire des violences des guerres dues à leur expansion marque durablement les états d'esprits. Désormais, le désir irraisonné de se battre les caractérise dans les écrits gréco-romains :

« Ils combattent nus (ou presque), seulement parés de colliers et de bracelets d'or. Ils déploient un courage et même un mépris de la mort proprement extravagants. Ils défient leurs adversaires dans des duels, cherchant à les terroriser par leurs hurlements et par le cliquetis de leurs armes »

Christian Goudineau, *Ibid*, p. 33.

Ces peuples se composent de tribus et de familles où l'organisation clanique prime dans la répartition des fonctions et des pouvoirs. L'autorité suprême appartient à des chefs guerriers appelés chevaliers. Ils sont armés de longues épées de fer et entourés de fidèles totalement dévoués. Ces chefs ont pour coutume de se rassembler en plein air pour des assemblées qui élisent un magistrat suprême que l'on nomme *vergobret* ainsi qu'un responsable des opérations militaires. Les druides forment un clergé respecté. Ils font aux dieux des offrandes diverses et pratiquent des sacrifices d'animaux ou de prisonniers vaincus. Chaque année, ils se réunissent au pays des Carnutes, au centre de la Gaule pour régler les conflits entre les cités. Le reste de la société est composé du peuple des artisans et des agriculteurs complètement soumis au respect de cette hiérarchie. Les conflits entre « tribus » et « peuples » permettent notamment l'utilisation d'esclaves.

Avant le II^{ème} siècle av. J.-C. les villes sont peu nombreuses et l'habitat est principalement constitué de fermes et de petits hameaux. En revanche, à partir de cette période les transformations sont profondes : essor agricole, nouvelles mises en culture, développement de l'artisanat, création d'agglomérations puissantes et constitution d'entités politiques fortes. Les cités désormais créées sont principalement des places fortes (*oppida*) situées sur des sites défensifs et protégées par des remparts constitués de bois et de pierre. Ce sont des lieux de rassemblement pour mener à bien des campagnes militaires ou pour asseoir l'autorité de royautes ou d'oligarchies. Cependant, le plus grand nombre habite des chaumières isolées dans les campagnes et les nombreuses forêts qui jalonnent le territoire, ou bien se regroupe en villages dispersés donnant ainsi l'image d'une « gaule chevelue » selon les propos de Jules César. Les Gaulois sont des artisans habiles pour travailler le bois et le fer, l'étain et l'argent ou pour incruster l'émail. La Gaule possède ainsi une économie prospère autour d'une population que l'on estime à près de 12 millions d'habitants. Blé et orge y sont cultivés sur des domaines appartenant à des « chevaliers ». On y élève également des bovins et des chevaux. On y exploite les métaux et les bois des vastes forêts.

Les Celtes étaient polythéistes. Ils adoraient un panthéon de nombreuses divinités qui étaient, à l'origine, des dieux de la végétation, de la guerre et en même temps des divinités tutélaires¹³. L'étude des pratiques religieuses gauloises a pendant longtemps été déformée par la transposition du panthéon gréco-romain au panthéon gaulois. Derrière *Teutatès*, le « dieu de la tribu », les romains ont ainsi deviné le dieu Mars. *Taranis*, le dieu gaulois maître du ciel

¹¹ Né en 58 av. J.-C.

¹² Dieu de la guerre dans le Panthéon grec.

¹³ Protectrices.

et des combats dont les attributs sont la roue et la foudre, a été comparé à Jupiter. En vertu de cette transposition, les fonctions attribuées aux dieux gaulois ont pu connaître des distorsions :

« *Mercurus est le dieu qu'ils honorent le plus : ses représentations sont les plus nombreuses, on en fait l'inventeur de tous les arts, le guide des routes et des voyages ; on pense que pour les gains d'argent et le commerce, c'est lui qui a le plus d'efficacité. Ainsi s'exprime César. Pourtant, vous n'avez jamais imaginé un Gaulois jurant "Par Mercurus !" ; ce sont Taranis ou Teutatès qu'il invoque (...). Evidemment, en employant le terme "Mercurus", César transpose à l'intention de ses lecteurs, choisissant celui des dieux de Rome qui lui semble correspondre le mieux à la divinité qu'il décrit.* »

Christian Goudineau, *Ibid*, p. 53.

La réalité est cependant plus complexe. *Teutatès* revêt ainsi autant de formes qu'il existe de groupes humains¹⁴, dont un grand nombre d'avatars féminins. *Teutatès* a pu être simplement un nom de chef ou de héros divinisé, ce qui expliquerait qu'on le trouve partout sous des noms et des formes variés. Il est le protecteur de la tribu et symbolise le serment donné entre les membres. D'autres divinités font l'objet d'un culte particulièrement partagé par l'ensemble des Gaulois. *Belanos* est ainsi le dieu de la lumière et le guérisseur. *Epona* est la déesse des chevaux ainsi que de ceux qui les montent ou les soignent. Le culte s'organise dans des sanctuaires où la présence de temple n'est pas nécessaire. Les rituels se font sur des lieux sacrés situés le plus souvent dans les forêts près d'un site naturel spécifique comme un arbre ou une source.

3) La romanisation de la Gaule.

Romaniser implique l'adoption des modes de vie romains. Ces derniers sont présents en Gaule depuis le II^{ème} siècle av. J.-C., cependant le processus de romanisation suppose à la fois le contrôle des territoires conquis et leur restructuration administrative, l'acquisition de la citoyenneté et la diffusion de la culture romaine. Si le mouvement concerne principalement les villes, les campagnes ne restent pas étrangères à cette influence.

La conquête des Gaules est relatée par Jules César dans son ouvrage portant le même titre. Constitué de sept livres rédigés vers 51 av. J.-C. à partir de notes prises lors de ses campagnes militaires, cet ouvrage constitue plus un commentaire qu'un récit historique¹⁵. La validité des commentaires est souvent difficile à vérifier par l'absence de sources écrites complémentaires. César se montre la plupart du temps comme le principal protagoniste de la victoire sur des adversaires qu'il valorise. Les historiens considèrent surtout l'ouvrage comme un instrument de propagande pour affirmer son poids politique dans le contexte de la guerre civile au sein de la République romaine. Issu de la vieille famille aristocratique des Julia, César est né à Rome en 100 ou 102 av. J.-C. Nommé proconsul de la Gaule cisalpine¹⁶, de l'Illyrie¹⁷ et de la Gaule transalpine¹⁸, il soutient les Helvètes, menacés par les Germains. À la suite de deux campagnes très rapides en 58 et en 57 av. J.-C., il refoule le chef germain Arioviste au-delà du Rhin. Dans le même temps, il s'efforce de convaincre les peuples gaulois

¹⁴ On en a dénombré environ quatre cents.

¹⁵ Le titre en latin est *Commentarii de Bello Gallico*.

¹⁶ En deçà des Alpes, soit essentiellement la plaine du Pô.

¹⁷ Rive orientale de la mer Adriatique.

¹⁸ Au-delà des Alpes.

d'accepter sa protection en rappelant les exactions menées par les Germains :

« Il se rendait compte d'ailleurs qu'il était dangereux pour le peuple romain que les Germains prissent peu à peu l'habitude de passer le Rhin et de venir par grandes masses dans la Gaule. Il estimait que ces hommes violents et incultes ne sauraient se retenir (...) [d'envahir l'Italie]. Arioviste (...) était devenu si orgueilleux, si insolent, qu'il le jugeait intolérable. »

Caesar, *La Guerre des Gaules*, Livre I.

César se pose ainsi en libérateur des cités gauloises menacées et se lance dans une guerre qui va perdurer entre 58 et 51 av. J.-C. Il y gagne richesse et notoriété dans l'optique de compenser la gloire de Pompée, son principal opposant à Rome. La première phase de la conquête se déroule en 58-57 av. J.-C et se contente de contrôler les grands axes de communications de la Gaule septentrionale. César s'intéresse alors aux pays de la Manche et de l'Océan entre 56 et 54 av. J.-C. A l'exception du Massif central, toute la Gaule semble alors soumise à la puissance impériale. Deux opérations militaires sont également menées en Bretagne¹⁹ et au-delà du Rhin. Au printemps 52, les légions romaines s'intéressent à la conquête de la Gaule centrale entre les mains des Carnutes et des Arvernes. Désormais, l'opposition gauloise se structure sous l'impulsion de Vercingétorix. Suite à un rassemblement des tribus gauloises, un soulèvement général se met ainsi en branle sous la direction d'un noble Arverne du nom de Vercingétorix. Né vers 72 av. J.-C., son nom celtique²⁰ renvoie à ses talents militaires que César met en évidence afin de renforcer sa propre gloire :

« Vercingétorix, fils de Celtillos, Arverne, jeune homme qui était parmi les plus puissants du pays (...) convertit à sa cause tous ceux de ses compatriotes qu'il rencontre ; il les exhorte à prendre les armes pour la liberté de la Gaule ; il rassemble de grandes forces (...). Ses partisans le proclament roi. Il ordonne qu'un nombre déterminé de soldats lui soit amené sans délai, il fixe quelle quantité d'armes chaque cité doit fabriquer, il donne un soin particulier à la cavalerie (...). Il joint une sévérité extrême dans l'exercice du commandement. »

Jules César, *La Guerre des Gaules*, VII, 4.

Son aura lui permet d'entraîner à sa suite la majeure partie des forces combattantes de la Gaule. Seuls les Lingons, les Rèmes et les Trévires manquent à l'assemblée de Bibracte qui confirme Vercingétorix dans son rôle de commandement. Ayant repoussé les attaques de César à Gergovie, il se réfugie dans l'*oppidum* d'Alésia en 52 av. J.-C. Encerclé, il tente sans succès de forcer les positions romaines malgré le secours des troupes gauloises de Vercassivellaunos. Ayant perdu tout espoir, Vercingétorix se livre à César avant d'être emmené en captivité à Rome où il sert au triomphe de ce dernier en 46 av. J.-C. Il est par la suite étranglé dans sa cellule de la prison de Marmatine. César tire de sa conquête une puissance sans limites car, en dehors de la gloire d'avoir soumis un peuple à la réputation indomptable, il s'est enrichi grâce aux trésors accumulés lors de la conquête. Soutenu par ses soldats, César passe outre l'interdiction pour toutes les légions de pénétrer en Italie en franchissant le Rubicon²¹ en 49 av. J.-C. Le sort en est jeté (« *Alea jacta est* ») et la seule issue possible reste la victoire. Pompée s'enfuit en Grèce et organise la résistance dans

¹⁹ Grande-Bretagne.

²⁰ « Grand roi des guerriers ».

²¹ Fleuve séparant les provinces romaines de la Gaule cisalpine.

l'Empire. Après s'être assuré le contrôle de l'Espagne, César revient à Rome pour se voir décerner la dictature puis le consulat. Il est désormais suffisamment puissant pour se lancer à la poursuite de son ennemi jusqu'en Thessalie. Il bat Pompée à Pharsale qui se voit dans l'obligation de se réfugier en Égypte, où l'on organise finalement son assassinat. L'aventure égyptienne permet à César de placer Cléopâtre sur le trône d'Égypte. Il se tourne ensuite vers le Bosphore où la rupture des liens avec le roi d'origine perse Pharnace l'engage dans un nouveau conflit qu'il gagne en Anatolie à Zéla en 47 av. J.-C. et qu'il relate brièvement par « *Veni, vidi, vici* »²². La guerre civile s'achève en Espagne, où les derniers opposants à César sont vaincus à Munda en 45 av. J.-C. Quelques mois après, en 44 av. J.-C, suite à une conspiration de sénateurs, il est assassiné à Rome dans le théâtre de Pompée par son fils adoptif Brutus.

Dans le but de sécuriser les territoires conquis, des voies routières sont aménagées permettant un déplacement plus rapide des légions et un quadrillage plus strict des nouvelles régions intégrées à l'Empire. Construites sur le modèle de la voie Appienne en Italie²³, l'ensemble des voies font partie d'un vaste réseau que l'on estime à près de 150 000 km pour l'ensemble de l'Empire. Le travail des géomètres et des topographes a permis l'élaboration d'axes rectilignes épousant les courbes de niveaux. Le terrassement terminé, on procédait aux fondations de la voie (*statumen*), formées de blocs de pierre, puis à une égalisation du niveau (*nucleus*) grâce à une couche d'agrégats plus fins, avant de mettre en place la bande de roulement (*summum dorsum*), formée d'un mélange de matériaux comme du sable, des graviers ou de la terre. Le pavement des voies est cependant rare et réservé aux entrées des villes. L'adéquation entre le réseau des voies romaines et le réseau routier actuel démontre le profond héritage laissé par la romanisation de la Gaule dans ce domaine.

La conquête militaire étant établie, le processus de romanisation s'accélère. Dans les différentes provinces créées, chaque peuple Gaulois s'organise en cité, dont le territoire est dirigé depuis une ville qui sert de chef-lieu.

Les villes de Gaule sont construites sur le modèle des villes romaines. Le *forum* en constitue l'élément central. Cette place de marché, bordée d'édifices religieux et politiques ainsi que de certains monuments commémoratifs, constitue le cœur des affaires publiques et privées. Les monuments gallo-romains y sont nombreux et d'une grande variété fonctionnelle ou artistique. Les loisirs « à la romaine » ont ainsi façonnés les espaces urbains.

Par leur caractère imposant, les *amphithéâtres* apparaissent comme les monuments les plus emblématiques de la civilisation gallo-romaine. Ce sont des édifices ronds ou elliptiques, disposant de gradins entourant une arène où se déroulaient des combats de gladiateurs (*munera*), des reconstitutions de chasse (*venationes*), des représentations dramatiques ou parfois des combats navals (*naumachie*) dans des bassins aménagés. Les fouilles archéologiques ont permis de mettre en évidence l'héritage romain en Gaule dans ce domaine. Les amphithéâtres d'Arles (*Arelate*), de Nîmes (*Nemausus*) ou de Lyon (*Lugdunum*) font partie des plus célèbres et disposent de caractéristiques communes. Leur grande taille (arènes de près de 70 m sur 40 m) permettait l'accueil de nombreux spectateurs²⁴. Construits au cours du I^{er} siècle de notre ère, ils sont généralement situés sur des collines (Croix-Rousse à Lyon) et reprennent un modèle inspiré par le Colisée de Rome. L'amphithéâtre d'Arles couvre une superficie d'environ 11 500 m² autour d'un grand axe de près de 136 m et d'un plus petit de

²² « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ».

²³ Aménagée au IV^{ème} siècle avant notre ère.

²⁴ 23 000 à Arles.

107 m. Les travées s'organisent autour de deux étages d'une soixantaine d'arcades d'une hauteur de 21 m. Ces dernières servaient à la fois de déambulatoire et de moyen d'accès aux gradins. Longue de 69 m dans son grand axe et large de 40 m, l'arène était séparée des gradins par un haut mur formant un *podium*. L'arène était recouverte d'un plancher installé à 2 m environ du sol. Tout un réseau de murs de fondation assurait la stabilité et le sous-sol était aménagé de couloirs et d'entrepôts pour les machines nécessaires aux spectacles. Des trappes permettaient la communication avec l'arène.

Les *théâtres* du monde gallo-romain sont issus également des traditions gréco-latines. On en compte ainsi près de cent cinquante sur le territoire gaulois. Ils illustrent, comme d'autres monuments, le processus d'acculturation dans les villes gallo-romaines. Les participants ont des places précises : le chœur dans l'*orkhêstra*, les acteurs sur la *skênê*, et le public dans un hémicycle à ciel ouvert composé de gradins de pierre (*koilon*). L'architecture de l'édifice utilise parfois le relief naturel d'une colline pour y adosser les gradins comme le site de Fourvière à Lyon. Les spectacles appréciés sont principalement constitués de farces, de mimes ou de pantomimes²⁵. La faible part accordée aux textes explique le succès du théâtre romain dans les provinces gauloises où l'on ignorait globalement le grec et le latin. Le théâtre est gratuit, tout en dépendant d'un *évergète*²⁶, selon le principe qu'il faut contrôler la population des villes par du pain et des jeux (*panem et circenses*). Le théâtre d'Orange est aujourd'hui un des vestiges les mieux préservés de l'héritage gallo-romain. La scène faisait 61 m de long pour une largeur de 9 m. Près de 9 000 personnes pouvaient prendre place dans les gradins. Ces derniers étaient accueillis et placés en fonction de leur rang social. Plus on se situait en hauteur plus le rang social était modeste. On peut associer aux théâtres les *odéons*, parfois jumelés dans un seul ensemble architectural (Lyon et Vienne) réservés aux spectacles musicaux.

Les *thermes* constituent un autre marqueur important de la romanisation. Leur prolifération ne peut s'expliquer par le seul souci d'hygiène. Ces établissements apparaissent surtout comme un nouvel art de vivre à la romaine. Ce ne sont donc pas de simples bains publics mais également des espaces privilégiés de sociabilité. On en trouve encore de nombreuses traces archéologiques dans toutes les cités du monde gallo-romain. Les habitants peuvent s'y rendre moyennant un droit d'entrée relativement peu onéreux. Bien que les architectures puissent être très variées, les thermes comportent toujours des équipements communs : l'*apodyterium* (vestiaire équipé de bancs) ; le *frigidarium* (bain froid) ; le *tepidarium* (bain tiède) ou encore le *caldarium* (bain chaud). Dans un certain nombre de thermes, on peut également profiter des bains de vapeur dans le *sudatorium* ou bénéficier des étuves sèches. Ces installations présentent de nombreux charmes et sont considérés avant tout comme des lieux de plaisirs comme nous le rappelle le poète Ausone au IV^{ème} siècle lorsqu'il visite les thermes mosellans :

« Ai-je besoin de citer ces édifices qui s'élèvent au milieu de vertes prairies, ces toits soutenus par des colonnes sans nombre ? Que dire de ces bains construits sur la grève du fleuve ? Une épaisse fumée s'en échappe, alors que Vulcain, englouti au fond de l'étuve brûlante, roule les flammes qu'il exhale dans les canaux pratiqués à l'intérieur des murailles revêtues de chaux, et condense la vapeur enfermée dont les tourbillons s'élancent au dehors. J'ai vu des baigneurs fatigués à force d'avoir sué dans la salle de bains, dédaigner les bassins et la piscine glacée pour jouir des eaux courantes et, retrouvant bientôt leur vigueur dans le fleuve, frapper et refouler en nageant ses vagues

²⁵ Ballets à sujet mythologique.

²⁶ Bienfaiteur.

rafraîchissantes. Si un étranger arrivait ici des murs de Cumès, il croirait que Baïes l'Eubéenne a voulu donner à ces lieux un abrégé de ses délices ; tant leur recherche et leur propreté ont de charme, sans que le plaisir qu'on y goûte exige aucun luxe. »²⁷

En plus de ces équipements, les thermes proposent des palestres et d'autres pièces destinées aux exercices physiques ou encore aux massages. Ces activités diversifiées expriment ainsi le rôle social de ces établissements. Combinant des activités intellectuelles et des exercices physiques, associant les plaisirs de la rhétorique à ceux de l'art, les gallo-romains pratiquaient dans les thermes un art de vivre que Juvénal²⁸ formalise par ces mots : « *mens sana in corpore sano* » (« un esprit sain dans un corps sain »).

D'autres constructions gallo-romaines peuvent symboliser le processus de romanisation. Dans le domaine religieux, l'adoption progressive du panthéon romain implique un redéploiement des lieux de culte et l'adoption de modèles architecturaux spécifiques au sein de sanctuaires qui peuvent abriter le culte d'une ou de plusieurs divinités. Ces sanctuaires regroupent les éléments constitutifs du culte autour des autels, des statues des divinités, des trésors, des fontaines ou des temples. L'autel est primordial pour les pratiques rituelles car, situé en dehors du temple, il permet le sacrifice devant être rendu à la divinité. Au sein du temple se situe la statue de la divinité et les biens qui lui appartiennent. Les fidèles ne sont pas invités à y entrer car les rituels se déroulent principalement à l'extérieur. Certains temples abritent un lieu sacré qui donne lieu à des consultations oraculaires²⁹. Les principes architecturaux imitent le modèle gréco-romain établi dès le VII^{ème} siècle av. J.-C. Le plan le plus classique est rectangulaire et structure une partie ouverte composée de colonnades (péristyle) ainsi qu'une partie fermée composée de plusieurs pièces. La statue de la divinité se situe dans le *naos* qui est précédé d'un *pronaos*³⁰. La salle des offrandes ou *opisthodomè* se situe plutôt à l'arrière du temple. Les décorations présentent un certain nombre de caractères communs qui définissent des ordres décoratifs particuliers : dorique, ionique et corinthien.

Devant faire face aux approvisionnements en eau, les cités gallo-romaines se sont équipées d'aqueducs. Il s'agit de canalisations d'eau³¹ construites en souterrain ou en élévation grâce aux ponts élaborés pour franchir les obstacles topographiques. Le Pont du Gard fait partie des constructions emblématiques de ce type.

L'acquisition de la citoyenneté constitue un autre indicateur de premier plan du processus de romanisation. Cette dernière reste relativement ouverte. Or en devenant citoyen, les Gaulois acquièrent le droit de vote, le droit d'épouser une Romaine, celui d'acquérir ou de vendre des terres romaines et pour les notables celui de devenir magistrat. Les cités gallo-romaines voient leurs magistrats obtenir automatiquement la citoyenneté romaine après un certain nombre d'années. L'acquisition ne devient effective pour tous les Gaulois qu'avec l'édit de Caracalla de 212 apr. J.-C.

Dans le monde des campagnes, l'agriculture gauloise profite de la *pax romana*. Les grands domaines agricoles se multiplient autour de *villae*. On distingue ainsi la *villa urbana*, qui sert de lieu de villégiature pour les élites urbaines à proximité des villes, de la *villa rustica*, qui se rapproche plus de l'exploitation agricole et donc d'un grand domaine rural.

²⁷ Ausone, *La Moselle*, 335-438.

²⁸ Poète satirique latin des I^{er} et II^{ème} siècles.

²⁹ Signes transmis par les dieux aux hommes qu'ils doivent apprendre à lire.

³⁰ Un vestibule.

³¹ Comme l'indique le radical latin *aqua*.

L'étude des *villae* dans le monde gallo-romain permet d'analyser le processus de romanisation dans les campagnes, d'entrevoir le développement économique de la période ainsi que la diversification des cultures et des techniques de production. Elles produisent surtout des céréales et du vin. Les productions sont exportées vers le reste de l'empire par le biais des grandes voies navigables comme le Rhône qui relie la Méditerranée aux régions du Rhin. La céramique et le travail des métaux font la réputation des artisans gaulois. Des ateliers imitant les techniques italiennes se mettent en place à Lyon et dans l'ensemble de la Gaule du Sud. Peu à peu, les techniques deviennent originales et s'autonomisent, donnant parfois naissance à des foyers réputés comme celui de La Graufesenque. Ce dernier se situe dans l'Aveyron près de Millau, et réussit à commercialiser ses productions sur l'ensemble de l'Empire à partir du I^{er} siècle de notre ère. Il faut dire que le site présente de nombreux atouts avec la présence d'argile comme matière première, de forêts pour le combustible, mais également de voies de communication favorables au commerce.

Que ce soit dans les villes ou dans le monde des campagnes, les Gaulois peuvent ainsi être considérés comme romanisés à partir du moment où ils se sont mis à vivre, à bâtir, à parler, à penser, voire prier les dieux « à la romaine ». Cette faculté intégratrice du monde romain renvoie aux injonctions du poète Virgile au I^{er} siècle av. J.-C. :

« Toi, Romain, souviens-toi d'être le maître du monde (ce sera là ton art), de bien régler la paix ; D'épargner les soumis, de dompter les superbes. »

Virgile, *Enéide*, Livre VI.

4) La christianisation du monde gallo-romain.

Le christianisme regroupe l'ensemble des religions fondées sur l'enseignement de Jésus-Christ. Le terme de « Christ » est une transcription du grec *Khristos* signifiant « oint, consacré pour une mission ». On l'associe également au terme hébreu *mashiah* (« oint »), à l'origine du terme de messie. Dans les textes du *Nouveau Testament*, Jésus est ainsi reconnu comme le Messie (*Khristos*).

La religion monothéiste chrétienne se définit par un dogme et un culte. Grâce aux Évangiles, écrits une cinquantaine d'années après la mort du Christ par les apôtres, nous connaissons bien le message de ce dernier. Son mouvement religieux se fonde sur la croyance en sa résurrection qui en fait le véritable Messie. Il s'entoure de douze apôtres. Les quatre évangélistes, Matthieu, Marc, Luc et Jean, ont écrit son témoignage. Son message s'adresse à une grande partie de la société. Cette ouverture faite aux marginaux distingue son enseignement des autres pratiques religieuses de son temps. Les apôtres, eux, vont orienter leur prosélytisme vers les communautés non juives du monde méditerranéen. Tel est le cas de Paul qui, dans de nombreuses lettres, appelées épîtres, prêche une religion universelle. Il se tourne vers l'Occident gréco-romain, permettant ainsi la fondation de communautés chrétiennes nouvelles.

L'histoire des chrétiens est concomitante de celle de l'Empire romain, où le fidèle est progressivement passé de la prison au palais. Le prosélytisme chrétien en Gaule suit donc le mouvement initié pour l'ensemble des régions de l'Empire et suit les aléas de la politique religieuse impériale.

Face à la croissance des communautés, il devient nécessaire à l'église chrétienne de se structurer. À la mort des apôtres, des évêques (« ceux qui supervisent » en grec) prennent la tête des communautés. Ils dirigent des diocèses, divisés en paroisses confiées à des prêtres (en latin, les *presbyters*, c'est-à-dire les « anciens »), secondés par des diacres (les « servants »). La direction de l'Église est assurée par l'évêque de Rome, considéré comme le successeur de Pierre et qui porte le titre de pape (« père »). Les convertis viennent de toutes les couches

sociales et vivent en communautés. Ils partagent leurs biens et cultivent un très fort sentiment d'identité commune, renforcé par l'observation de rites spécifiques (eucharistie) et de symboles particuliers (comme le poisson ou le *chrisme*³²).

Devant l'ampleur des conversions tout au long du Ier siècle, la religion se retrouve confrontée à l'État romain, donnant naissance aux premières persécutions. Celles-ci commencent sous le règne de Néron. En 64, un gigantesque incendie détruit un quart de Rome (3 régions sur 12). L'Empereur Néron l'a-t-il souhaité pour reconstruire la ville ? Il est suspecté par bien des Romains.

« Pour anéantir cette rumeur, Néron supposa des coupables et infligea des tortures cruelles à ceux que leur conduite faisait détester et que la foule appelait chrétiens. (...) Réprimée sur le moment, leur détestable religion apparaissait de nouveau, non pas seulement en Judée, où le mal avait pris naissance, mais encore à Rome, où tout ce qu'il y a d'affreux ou de honteux dans le monde se rassemble. On commença par emprisonner ceux qui reconnaissaient qu'ils étaient chrétiens. Puis, lorsqu'ils révélèrent les noms d'autres chrétiens, on emprisonna aussi ces derniers : on les accusait moins d'avoir allumé les incendies qui éclataient à Rome que de haïr le genre humain. On ne se contentait pas de les faire périr : on s'amusait à les revêtir de peaux de bêtes pour les faire déchirer par les dents des chiens. Ou bien on les attachait à des croix et, quand le jour finissait, on les enduisait de résine et on les allumait comme des flambeaux dont on s'éclairait. L'Empereur Néron avait offert ses jardins pour ce spectacle. »

Tacite, *Annales*, XV-44.

Les chrétiens sont accusés de complot contre l'Empire et servent de bouc émissaire face à l'intolérance grandissante des autorités romaines.

Au II^{ème} siècle, l'empereur Trajan met au point une méthode de persécution suivie par ses successeurs. Afin d'obliger les chrétiens à se démasquer, il demande aux suspects un sacrifice aux dieux romains et à l'empereur, actes contraires aux convictions des fidèles. Certains d'entre eux préfèrent le martyre (« témoignage » en grec), afin de servir la gloire de Dieu comme l'illustre celui de la jeune chrétienne Perpétue en prison en 203, qui avant d'être exécutée a un rêve :

« Je vis un immense jardin. Au milieu était un homme aux cheveux blancs, vêtu comme un berger, de haute taille, et occupé à traire les brebis. Autour de lui se tenaient des milliers de gens vêtus de blanc. Il leva la tête et m'aperçut. Il me dit : "sois la bienvenue, mon enfant". Il m'appela, et il me donna une bouchée du fromage qu'il faisait. Je la reçus dans les mains jointes et la mangeai. Tous ceux qui m'entouraient disaient "Amen". Au bruit de leurs voix, je me réveillai, mâchant encore je ne sais quelle douceur. Je le racontai à mon frère. Nous comprîmes alors que c'était le martyre qui nous attendait. Dès lors, nous nous mîmes à ne plus rien espérer de ce monde. »

Passion des saintes Perpétue et Félicité, Cité du Vatican, 1979.

Les persécutions, qui alternent avec des périodes de relative tolérance, culminent au III^{ème} siècle. Elles sont particulièrement meurtrières sous les règnes de Valérien (253-260) et de Dioclétien (284-305). Cependant, bon nombre des persécutions se firent sous la pression

³² Symbole chrétien formé des deux lettres grecques X et P constituant les deux premières lettres du mot Christ en grec.

de la foule plutôt que sur l'injonction des autorités et restèrent de ce fait limitées. Une étape est franchie en 250 lorsque obligation est faite aux Chrétiens de rendre obligatoire le culte de l'empereur. Dès lors, les chefs d'accusation contre les Chrétiens se multiplient. On les accuse d'adorer un dieu à tête d'âne, de pratiquer l'inceste ou d'assassiner des enfants pour des raisons rituelles. Pourtant pour reprendre les termes de Nancy Gauthier :

« Au total, les persécutions furent sporadiques et les Chrétiens ne vivaient pas terrés dans les étroits couloirs des catacombes...Ils vivaient mêlés aux autres et la plupart moururent dans leur lit. Cela dit, on ne peut que constater l'inefficacité totale de la répression : la fermeté des martyrs impressionnait ceux qui les voyaient mourir et suscitait autant de conversions que la peur provoquait d'apostasie ».

Nancy Gauthier, « Les premiers siècles chrétiens », *Documentation Photographique* n°7028, 1995.

Les persécutions n'ont cependant pas enrayé la progression du christianisme. Les communautés chrétiennes, qui se reconstituent régulièrement, sortent renforcées de ces épreuves qui consolident leur solidarité. L'hostilité des populations devient moins importante car le discours chrétien, qui s'adresse aux marginaux, répond à une demande religieuse nouvelle. Les élites participent également à ce nouvel élan. L'empereur Constantin, sensible au monothéisme chrétien, promulgue en 313 l'édit de Milan qui accorde une certaine liberté de culte.

Au cours de son règne, il favorise les chrétiens et participe à l'édification d'églises, notamment Saint-Pierre de Rome. Dès 325, il convoque le Concile de Nicée qui promulgue le *credo* (articles fondamentaux de la foi catholique) :

« Nous croyons en un seul Dieu, le Père tout puissant, Créateur de toutes choses visibles et invisibles : en un seul Seigneur Jésus Christ, le Fils de Dieu, né du Père comme Fils unique, (...) Dieu né de Dieu, Lumière née de la Lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré, non pas créé, de même nature que le Père par qui tout a été fait, ce qui est au ciel et ce qui est sur la terre, Jésus Christ, pour notre salut, s'est fait homme, a souffert et est ressuscité le troisième jour, est remonté aux cieux, d'où il viendra juger les vivants et les morts ; nous croyons dans le Saint Esprit. »

Le *Credo* du Concile de Nicée en 325 a.p. J.-C.

Constantin participe ainsi à la lutte contre les hérésies, et contribue à définir l'orthodoxie religieuse. Il se fait finalement baptiser peu avant sa mort. La plupart de ses successeurs poursuivent cette politique qui fait du christianisme la religion de l'Empire. Cette évolution entraîne peu à peu le rejet du paganisme et, en 380, un édit de l'empereur Théodose fait du christianisme la religion de l'État. L'Église soutient l'empereur et voit en lui l'image de Dieu sur Terre ; elle proclame que son autorité est d'essence divine. Désormais, l'empereur intervient en personne dans la vie de l'Église. Au IV^{ème} siècle, le christianisme est la religion dominante de l'est du bassin méditerranéen. En revanche, en Occident, les grandes migrations de peuples païens entravent l'évangélisation, et les populations conservent leur attachement au polythéisme.

L'évangélisation de la Gaule est plus tardive que pour le reste de l'Empire. Ce n'est qu'au IV^{ème} siècle que le développement du christianisme devient opératoire. Le phénomène reste surtout confiné aux villes gallo-romaines comme en témoigne le terme *paganus* caractérisant à la fois le païen et le villageois.

Les premières traces des communautés chrétiennes gauloises s'observent au travers de leurs persécutions. Tel est le cas en 177 à Lyon avec le martyre de la jeune esclave Blandine qui fut

condamnée avec l'évêque Pothin à être livrée aux lions. Selon la *Lettre des chrétiens de Lyon à l'Eglise de Smyrne*, les lions l'épargnèrent et Blandine subit de nombreuses tortures³³ avant d'être exécutée. L'exécution de l'évêque Saint Saturnin de Toulouse en 250 constitue un autre épisode majeur de la martyrologie chrétienne en Gaule. Refusant de sacrifier au culte de l'Empereur, ce dernier aurait été attaché à un taureau lancé dans une course folle autour du Capitole. Ces « témoignages » de la foi chrétienne renforcent les convictions des communautés qui s'organisent peu à peu en diocèses. Cette structuration permet l'organisation de conciles³⁴ qui débattent sur les fondements du dogme et la lutte contre les hérésies. C'est ainsi qu'en 314 se réunissent à Arles les représentants de 16 diocèses provenant de la Gaule. Au-delà de l'organisation ecclésiale, l'action évangélique se poursuit. Celle menée par Saint-Martin (vers 316-397) est déterminante. Cet ancien soldat romain, originaire de l'actuelle Hongrie, se convertit au christianisme dans sa jeunesse et introduit l'érémisme³⁵ en Gaule. Selon Sulpice Sévère, Saint-Martin a fait ses études en Italie avant d'être enrôlé de force dans l'armée. Alors qu'il est en garnison à Amiens, il se fait baptiser après avoir partagé son manteau avec un pauvre. Il s'installe dans la retraite de Ligugé pour y mener une vie d'ermite. Il est ensuite nommé évêque de Tours en 371 et fonde à Marmoutier le premier véritable monastère de la Gaule. Il combat le paganisme encore vivace dans les campagnes de son diocèse en détruisant les idoles et les temples. Son aura ne cesse de s'accroître par ses pratiques thaumaturgiques et ses actions charitables. A sa mort, sa sépulture devient un lieu de pèlerinage.

Les martyres, la constitution de diocèses, l'organisation de conciles et l'action évangélique se combinent donc pour installer une Eglise gauloise progressivement. Cependant, l'implantation chrétienne reste encore limitée notamment dans le Nord et l'Ouest de la Gaule. Ce n'est qu'aux V^{ème} et VI^{ème} siècles que la consolidation n'est véritablement effective. Le réseau épiscopal se complète peu à peu et chaque chef-lieu de cité tend à devenir le siège d'un évêché qui se matérialise par la construction de basiliques, de baptistères et de palais épiscopaux. Les principales villes de provinces prennent l'ascendant sur les plus petites communautés et les conciles se multiplient afin de débattre notamment sur les rapports à entretenir avec les autorités laïques. L'empire romain étant en déliquescence, le pouvoir temporel des églises tend à s'accroître. Les évêques développent le culte des saints afin de renforcer la légitimité de leurs diocèses. C'est ainsi que l'évêque Perpetuus fit construire en 470 une basilique sur la tombe de Saint-Martin qui devint pour les historiographes le plus éminent évangéliste de la Gaule.

³³ Flagellée avant d'être placée sur un grill brûlant puis livrée aux Taureaux !

³⁴ Assemblées d'évêques.

³⁵ L'érémisme constitue la première de monachisme qui est basé sur la rupture avec le monde. Martin a pratiqué l'érémisme avant d'installer son ermitage près de Poitiers.

HISTOIRE DES ARTS

En reprenant la typologie proposée par les instructions officielles, nous pouvons établir un corpus de documents spécifique à la période.

ARTS DE L'ESPACE	ARTS DU LANGAGE	ARTS DU QUOTIDIEN	ARTS DU SPECTACLE VIVANT	ARTS DU VISUEL
Monuments religieux et civiques tels ceux de Nîmes, de Vienne et d'Arles.	Extraits d'œuvres de la période abordée - Esope, <i>Fables</i> . - César, <i>La Guerre des Gaules</i> .	Parures Objets militaires Mosaïques gallo-romaines	Théâtre gallo-romain	Mosaïques Sculptures

Exemple : Le temple d'Auguste et de Livie dans la cité de Vienne.

Située sur la rive gauche du Rhône, la cité de Vienne est occupée depuis le V^{ème} siècle av. J.-C. par le peuple gaulois des Allobroges. La cité est ensuite annexée par les Romains dès la fin du II^{ème} siècle av. J.-C. A partir d'Auguste, la cité connaît une certaine prospérité comme l'illustrent les nombreux monuments situés sur la rive gauche du site autour du forum. Les monuments essentiels à la vie de la cité y étaient regroupés autour d'une vaste place dallée entourée de portiques. Point névralgique de la cité, le forum assurait des fonctions politiques, administratives et judiciaires (basilique, curie et tribunal), des fonctions religieuses (Capitole dédié à Jupiter, Junon et Minerve mais aussi le temple dédié au culte impérial), des fonctions financières (agents de change). Sur cette place publique, se dressaient également des monuments commémoratifs et des inscriptions honorifiques affichant aux yeux des citoyens la dignité de la cité et de ses hommes illustres.

Le temple d'Auguste et de Livie se situe donc au cœur de la magnificence déployée par les édiles de la cité. La construction de l'édifice débute entre 20 et 10 av. J.-C. Dédié à l'empereur Auguste (63 av. J.-C. ; 14 apr. J.-C.) et à sa femme Livie, il symbolise le processus de romanisation en Gaule du Sud par le biais de la reconnaissance du culte de l'Empereur et l'intégration des populations urbaines locales.

Le temple est dédié au culte impérial comme l'atteste la dédicace inscrite sur le fronton de l'édifice : « ROMAE ET AUGUSTO – CAESARI DIVI F » que l'on peut transcrire par « *A Rome et à César Auguste, fils du Divin* ». Sur l'architrave³⁶ une autre dédicace concerne son épouse Livie : « ET DIVAE AUGUSTAE ». Elevé sur un podium de 2,5 m de haut, ce temple péripète corinthien (voir les feuilles d'acanthes sur le chapiteau des colonnes) comprend six colonnes

³⁶ Partie de l'entablement se situant au dessus des colonnes.

en façade et cinq sur les côtés. Le *naos* accueillait les statues des deux dédicataires. Avec la Maison carrée de Nîmes, le temple d'Auguste de Vienne fait partie des monuments emblématiques de l'architecture urbaine dans le monde gallo-romain.